



Mairie de Saint-Georges-sur-Eure

COMMUNE DE SAINT-GEORGES-SUR-EURE

ARRETE REGLEMENTANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT N°148-2026

Monsieur le Maire de Saint-Georges-sur-Eure,

Vu le code de la route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6 ;

Vu la demande formulée le 17/06/2026 par de la société EIFFAGE Energie Systèmes – ZI du Bois Gueslin – 28630 MIGNIERES représentée par Monsieur PILLARD Rémi,

Considérant qu'en raison des travaux de dépose du réseau électrique et des poteaux béton rue de Dolmont à SAINT-GEORGES-SUR-EURE, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement comme suit ;

ARRETE :

Article 1^{er} : À compter du 25 juin 2026 et pour une durée de 10 jours, la société EIFFAGE Énergie Systèmes réalisera les travaux de dépose du réseau électrique et des poteaux en béton rue de Dolmont, jusqu'à son intersection avec la rue de la Plaine, ainsi qu'à l'entrée de la rue du Marchais, sur la commune de Saint-Georges-sur-Eure.

Le stationnement et le dépassement des véhicules seront interdits au droit du chantier selon l'avancement des travaux.

Article 2 : Une signalisation informant les piétons et les automobilistes devra être établie et mise en place par le demandeur, conformément aux dispositions réglementaires susvisées.

Article 3 : Le présent arrêté sera porté à la connaissance du public par voie d'affichage.

Article 4 : La présente décision est susceptible d'être déférée devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 5 : Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6 : Monsieur le maire de la commune de Saint-Georges-sur-Eure, Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie, la société EIFFAGE Energie Systèmes sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Georges-sur-Eure,
Le 19/06/2026

Le Maire,
Jacky GAULLIER

